

[Français]

LA CULTURE

LA PROPRIÉTÉ CULTURELLE—LA POSITION DU SÉNAT

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, pendant que les sénateurs libéraux de ce pays gagnent tous un minimum de 67 600 \$ par année, l'écrivain de ce même pays gagne en moyenne 10 000 \$ par année. Et pourtant, les sénateurs libéraux, avec la collaboration officielle de tout le caucus libéral, refusent aux auteurs, aux programmeurs, aux compositeurs et aux autres créateurs, le droit de vivre décemment et d'être protégés pour leur création. Cette attitude antidémocratique du Sénat libéral doit être décriée par les auteurs, chantée par les chanteurs, publicisée par les programmeurs.

Jusqu'à quand, monsieur le Président, le Sénat libéral ignorera-t-il la propriété intellectuelle?

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA PUBLICATION D'UN DOCUMENT DE TRAVAIL

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, hier le ministre responsable de la Société canadienne des postes a publié un document de travail intitulé *Révision par un groupe indépendant des tarifs et services de la Société canadienne des postes*. A la page 15, on énonce la conception d'un tel groupe, et je cite: «Par sa fonction et ses objectifs, l'organisme devra se conformer à des politiques gouvernementales.»

Monsieur le Président, on connaît bien les politiques du gouvernement sur la Société canadienne des postes: tout d'abord, livrer le courrier dans des superboîtes postales et, deuxièmement, fermer les bureaux de poste en milieu rural. Cela sert à quoi, un tel organisme, s'il ne peut pas revenir et annuler la décision de la Société canadienne des postes de livrer le courrier dans des boîtes postales et de fermer des bureaux de poste en milieu rural?

Je suis d'accord sur un concept d'un groupe indépendant pour réviser les tarifs et les services postaux, mais il faut donner de vrais pouvoirs et non pas se servir d'un tel groupe seulement pour faire plaisir au ministre.

* * *

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

LE RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Mme Carole Jacques (Montréal—Mercier): Monsieur le Président, en rendant public le rapport du Comité de surveillance sur les activités du renseignement de sécurité, le solliciteur général a envoyé un message rassurant le monde ouvrier. Le rapport indique en effet, et je cite: «Il saute donc aux yeux que, depuis juillet 1984, le Mouvement ouvrier canadien n'a pas été la cible d'informateurs du Service canadien du renseignement de sécurité.»

Le Comité de surveillance dit aussi: «Nous considérons que la réputation du Service canadien du renseignement de sécurité a été touchée par des conjectures qui seraient, selon nos recherches, inexactes.»

Article 21 du Règlement

Monsieur le Président, finies les accusations sans fondement! Maintenant que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes connaissent la vérité et le fond de l'affaire, il est évident que les prophètes de malheur qui voulaient miner la crédibilité d'une agence dont nous devrions être fiers devront ravalier leurs paroles.

Monsieur le Président, je félicite le solliciteur général pour avoir fait la lumière sur cette question et pour le leadership qu'il a démontré, et de la manière dont il dirige son ministère.

* * *

[Traduction]

L'AVORTEMENT

LE BUT DE LA FÉDÉRATION POUR LE PLANNING DES NAISSANCES DU CANADA

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, la Fédération pour le planning des naissances du Canada a lancé une campagne de publicité visant à réduire le nombre d'avortements par la prévention des grossesses non désirées. En fin de semaine dernière, dans une annonce occupant une pleine page du *Globe and Mail*, la Fédération rappelait que, pour réduire le nombre d'avortements, il faut donner une meilleure information et de meilleurs services cliniques surtout aux adolescents qui font l'apprentissage de la sexualité par leur expérience personnelle plutôt que dans le cadre de programmes d'éducation sexuelle.

La Fédération pour le planning des naissances a toujours diffusé une excellente information sur la planification des naissances et les méthodes de contraception sûres. La Fédération s'impose comme spécialiste en éducation sexuelle et en soins gynécologiques. Son but est d'encourager la planification des naissances pour que les enfants qui naissent soient vraiment désirés et aimés et pour que les parents soient en mesure de répondre à tous les besoins de leurs enfants.

Si le gouvernement fédéral désire vraiment réduire le nombre d'avortements, il devrait appuyer des programmes intelligents de planification des naissances. Le gouvernement conservateur doit recommencer à subventionner les activités de la Fédération pour lui permettre de continuer son excellent travail, et tout particulièrement pour qu'elle poursuive la campagne d'éducation qu'elle vient de lancer.

* * *

● (1415)

L'IMMIGRATION

LA DÉCISION DE LA COMMISSION D'APPEL D'ADMETTRE UN DÉSERTEUR D'UN ESCADRON DE LA MORT DE L'ARMÉE MEXICAINE

M. John Ostrom (Willowdale): Monsieur le Président, je suis dégoûté de la décision rendue par la Commission d'appel de l'immigration concernant M. Zacarias Cruz, déserteur d'un escadron de la mort de l'armée mexicaine. Cet homme a admis avoir exécuté 60 civils innocents parce qu'on lui en avait donné l'ordre; pourtant, la Commission d'appel de l'immigration a choisi de ne pas tenir compte de ses crimes contre l'humanité. Cette commission n'a-t-elle aucune conscience, aucune morale ni aucun sens de la justice?